N° 269 - Deuxième année — 10 centimes le N° — Mercredi 29 Mars 1916

La Région DE CHARLEROI

Journal Quotidien

Rédaction, Administration, Publicité
Bureau :
22, Rue du Laboratoire, CHARLEROI

Abonnements : Pour la Ville, fr. | Par mois
Par la Poste, fr.

ANNONCES :
Offres et demandes d'emplois, 2 lignes 0.50
Corps du journal la ligne 3 fr. - Faits-divers la ligne
Annonces judiciaires la ligne 1 fr.
Avis de Société, la ligne 0.50 - Nécrologie la ligne

LA GUERRE

Communiqué allemand

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Berlin 28 mars, 6 h. soir. — Au Sud de St-Eloi, se sont déroulés de vifs combats corps à corps, aux cratères provoqués par les mines anglaises et sur la ligne s'y rattachant.

Rien de nouveau à annoncer au sujet de la situation dans le secteur de combat des deux côtés de la Meuse.

Théâtre de la guerre à l'Est

Les Russes ont de nouveau envoyé des masses de troupes fraîches contre la ligne allemande, près de Postawy.

La vaillante endurance des troupes du corps de Saarbrück résista à tous les assauts de l'ennemi.

Une attaque de deux divisions russes fut repoussée également par des Brandebourgeois, Hanovriens et Hallois, avec fortes pertes pour l'adversaire.

Les Russes firent également, la nuit, des tentatives répétées pour reprendre le terrain perdu près de Mokrzyce ; elles échouèrent aussi.

Front balkanique

A la suite de l'attaque aérienne ennemie sur nos positions au lac de Doiran, une escadre d'avions allemands survola hier la région de Salonique, le port pétrolier, ainsi que le camp de l'Entente au Nord de la ville et y jetèrent de nombreuses bombes.

* *

Berlin, 26 mars. — L'Empereur a adressé le télégramme suivant au ministre d'Etat, secrétaire des finances, Dr Helfferich :

« Extrêmement satisfait du brillant résultat du 4e emprunt de guerre, Je vous exprime, ainsi qu'à tous ceux qui coopérèrent à ce succès, mes plus chaleureux remerciements et félicitations.

» La nouvelle preuve de force et de la commune volonté de vaincre, peut s'ajouter aux preuves nombreuses d'héroïsme que donnent nos soldats sur le front.

» Un peuple animé d'un tel esprit de sacrifice peut, confiant en Dieu, attendre avec certitude la victorieuse réalisation de ses légitimes aspirations. »

Communiqué autrichien

Théâtre de la guerre à l'Est

Vienne, 27 mars. — Rien de nouveau.

Front italien

Hier on s'est battu vivement en plusieurs endroits du front.

A la tête de pont de Goerz, nos troupes s'emparèrent de toute la position ennemie devant la partie Nord des hauteurs de Podgora.

525 Italiens, dont 13 officiers, y furent faits prisonniers.

Dans le secteur de Plöcken, l'ennemi amena des renforts et s'efforça vainement de reprendre les tranchées lui enlevées.

Les combats prirent de l'extension et durèrent toute la nuit.

Au front du Tyrol, n'eurent lieu que des combats modérés d'artillerie.

L'artillerie ennemie canonna Caldonazzo (vallée de la Sugana).

Front balkanique

A l'Est de Durazzo, nous avons découvert deux canons de campagne italiens avec des munitions.

La situation est inchangée.

Communiqué Turc

Constantinople, 26 mars. — Au front de l'Irak, pas de changement.

Au front du Caucase, le 25 mars, une sortie de reconnaissance effectuée par de faibles détachements ennemis d'infanterie et de cavalerie, fut repoussée avec pertes pour l'adversaire.

Aucune action importante dans les autres secteurs de ce front.

Nos batteries de côté ont chassé par leur feu quelques contre-torpilleurs ennemis qui croisaient aux Dardanelles.

Trois aviateurs ennemis qui survolaient la presqu'île de Gallipoli, s'enfuirent vers Imbros aussitôt que notre avion de guerre apparut.

Armées alliées

Communiqué Français

Paris, 27 mars. — Officiel de dimanche après-midi :

A l'Ouest de la Meuse, la canonnade a été très violente pendant la nuit dans les secteurs de Malancourt, Esne et de la hauteur 304, sans action d'infanterie.

A l'Est de la Meuse, la nuit a été relativement calme.

Quelque activité d'artillerie en Woëvre.

Dans la forêt du Prêtre, deux coups de main de l'ennemi contre les tranchées près de la Croix des Carmes furent repoussées par la fusillade.

L'ennemi dut se retirer, laissant quelques morts sur le terrain.

Dans les Vosges, nous avons canonné des colonnes de ravitaillement près de Wattweiler.

Sur le reste du front, pas d'événements importants.

Dans la nuit du 26 mars, deux de nos aviateurs jetèrent 16 obus de gros calibre sur les bivouacs ennemis de Nantillois et Montfaucon.

Officiel de dimanche soir :

Dans l'Argonne, feu renforcé sur les points de croisement des communications.

Au Nord d'Apremont, nous avons canonné des convois derrière le front ennemi.

A l'Ouest de la Meuse, violente canonnade.

Entre le village et le bois de Malancourt et devant nos positions de seconde ligne, aucune action d'infanterie.

A l'Est de la Meuse et en Wœvre, action intermittente d'artillerie.

Notre artillerie fut très active sur tout le front, principalement dans la région de Grimancourt, où une salve d'une de nos batteries provoqua plusieurs incendies, et dans la région d'Harville où nous fîmes sauter un convoi important.

A l'Ouest de Pont-à-Mousson, un coup d'un de nos canons de tranchées, dirigé contre l'abri des Allemands, mit le feu à un dépôt de grenades.

Les gares de Vigneulles et Hattonchatel furent bombardées par nos canons à longue portée.

Dans les Vosges, notre artillerie fut active contre les ouvrages allemands dans la vallée de la Fecht.

Ce matin, un de nos pilotes abattit un avion allemand, qui tomba juste devant nos lignes dans la région de Douaumont.

Au front belge, action réciproque d'artillerie au front de l'Yser.

Communiqué Anglais

Londres, 27 mars. — Hier, l'ennemi a fait exploser des mines près de Givenchy, Neuville et St Vaast. Il occupa les entonnoirs. Nous les prîmes plus tard en contre-attaque, mais en fûmes chassés dans la suite par les lance-bombes ennemis.

Près de la redoute Hohenzollern et des Carrières, on se battit aujourd'hui avec des mortiers de tranchées et des grenades.

L'ennemi canonna Kruisstraate, Hoek, St-Jean, les environs de Loos, la vallée de Lorette et Vaux.

Nous ripostâmes et fîmes sauter un dépôt de munitions près de Oosttavene.

Un de nos avions, qui s'était élevé hier, n'est pas revenu.

Communiqué russe

St-Pétersbourg, 27 mars (officiel du 26). — Front Ouest. — Dans le secteur de Riga, l'artillerie allemande a bombardé Schlok et la tête de pont d'Uexküll.

Dans le secteur de Jakobstadt, une attaque allemande le long du chemin de fer de Mitau fut repoussée par notre feu.

On signale une vive canonnade en beaucoup d'autres endroits du secteur.

A l'Ouest de Dunabourg, nos troupes s'emparèrent d'une tranchée ennemie et firent des prisonniers.

Dans la région au Nord Ouest de Postawy et entre les lacs Narocz et Wiszniew, on continue à combattre avec acharnement.

Sur le reste du front, jusqu'aux Marais de Rokitno, violente canonnade par endroits.

Au Sud de Kaprilowka (15 km) à l'Ouest de Derazna (25 km.) au Nord Ouest de Rowno, une attaque ennemie s'écroula sous notre fusillade et notre feu de mines.

En Galicie, l'ennemi attaqua nos positions au confluent de la Strypa et du Dniester, il fut également repoussé par notre feu.

Communiqué italien

Rome 26 mars. — Le mauvais temps persistant a de nouveau entravé hier l'action de l'artillerie dans les hautes zônes du théâtre de la guerre.

Action d'artillerie de quelque importance à l'Isonzo moyen, entre Tolmein et Goerz, au Karst, et contre les batteries ennemies aux environs de Duinos.

Notre infanterie a continué activement les travaux de fortification de nos positions.

A la faveur du brouillard, elle a pénétré en plusieurs endroits dans les lignes ennemies, qu'elle endommagea à coups de grenades à main.

La Guerre Maritime

Communiqué de la Marine Allemande

Berlin, 26 mars. — Le 25 mars, au matin, des forces maritimes anglaises ont fait une attaque aérienne sur la partie Nord de la côte de la Frise septentrionale.

L'attaque aérienne échoua complètement, ainsi que le communiqué du 26 mars l'a déjà annoncé.

Deux vapeurs de pêche armés, se trouvant aux avant-postes, ont été victimes des navires anglais.

Nos avions de marine attaquèrent les forces anglaises et leurs bombes atteignirent plusieurs fois leur but. Un contre-torpilleur fut gravement endommagé.

De nos forces maritimes envoyées aussitôt, quelques torpilleurs seulement se heurtèrent pendant la nuit du 25 au 26 à l'ennemi qui se retirait.

Un de ces torpilleurs n'est pas revenu jusque maintenant.

Le chef de l'état-major de la marine.

Frontière occidentale, 27 mars. — On mande d'Amsterdam que le gouvernement a désigné le vapeur « Atlas » comme navire sauveteur dans la Mer du Nord. Le bâtiment est muni d'une installation de télégraphie sans fil et il se tiendra dans les environs du bateau phare de Noord Linter.

Londres, 26 mars — Lloyd informe que le vapeur britannique « Senaybridge » a été coulé. L'équipage est sauvé.

Paris, 26 mars. — D'après une information du « Matin », le paquebot « Leicestershire », arrivé à Marseille mercredi, a reçu un marconigramme relatant que le vapeur anglais « Minneapolis », 13543 t., avait été torpillé par un sous-marin ennemi. Le navire cité arriva trop tard pour coopérer au sauvetage. On n'est pas encore fixé sur le sort de l'équipage.

La Guerre à l'Ouest

Paris, 27 mars. — Il n'est pas permis aux journaux parisiens de donner des détails au sujet de l'étendue de l'incendie qui sévit à Verdun.

—

Bâle, 26 mars. — Des journaux locaux mentionnent que les Allemands ont le 20 courant bombardé les localités de Varangeville et St-Nicolas. 18 obus lourds tombèrent dans ces villages qui sont situés au Sud Est de Nancy sur la Meurthe.

—

Berne, 25 mars. — Le critique du « Bund » s'exprime comme suit au sujet de la situation autour de Verdun : « Comme une attaque combinée a pour résultat de multiplier les opérations, il est compréhensible qu'elles se ralentissent et se divisent Celui qui objecte et fait état de l'apparente inactivité ou de l'incohésion des attaques allemandes peut apparemment s'appuyer avec un semblant de justesse sur les événements renseignés par les communiqués. Cette appréciation est toutefois purement superficielle et ne peut s'étayer sur aucune base sérieuse.

—

Paris, 26 mars. — Havas informe que samedi il n'y eut que des combats d'artillerie autour de Verdun. Le bombardement de la seconde ligne française incite à croire à la préparation d'une nouvelle offensive allemande. Elle ne surprendra pas l'état major français qui continue son active et méthodique résistance dans le but qu'il s'est fixé. La défensive doit subsister jusqu'à ce qu'intervienne une situation plus favorable à une contre-offensive.

—

La Haye, 27 mars. — Un correspondant du « Times » a récemment fait un voyage sur le front à l'Ouest et vu le général Petin auquel il posa une question relative à la possibilité d'un percement du front par les Allemands.

Le général déclara que dans la manière actuelle de faire la guerre, un effectif bien équipé peut en 48 heures faire tels travaux qu'il est extrêmement difficile à l'adversaire d'ébranler le front.

—

Zurich, 27 mars. — De la « Strasb. Post » :

Les continuelles attaques partielles des Allemands le long du front de Verdun préoccupent vivement les critiques militaires français.

Un colonel français écrit dans le « Journal de Paris » que les combats au Mort-Homme et à la forêt de Malancourt et Haucourt avaient certainement procuré des gains aux Allemands.

Les Allemands poursuivent méthodiquement leurs attaques.

On ne doit nullement se mettre dans l'idée que l'ennemi se contentera du résultat déjà acquis et que tout son but militaire consiste en cela.

Il n'a nullement perdu de vue ses grands plans et depuis le 21 mars il a pour but de détruire l'armée concentrée à Verdun.

Dans les Balkans

Amsterdam, 27 mars — Le « Times » apprend d'Athènes que la population civile quitte Valona, et se retire sur territoire grec, parce qu'une attaque autrichienne est imminente.

ECHOS

Frontière occidentale, 27 mars. — Le « Telegraaf » informe d'Amsterdam qu'on a le ferme espoir que l'enquête commencée au sujet du « Tubantia » donnera de bons résultats.

On a déjà établi que le navire est culbuté et que le trou fait par le projectile se trouve dans la partie supérieure de la carène.

On mentionne expressément que ce n'est pas le gouvernement, mais bien le Lloyd Royal Néerlandais qui a pris l'initiative des recherches opérées.

—

Frontière occidentale, 27 mars. — Reuter informe de Salonique que hier 22 aviateurs entreprirent une attaque contre les positions allemandes. Ils jetèrent des bombes qui causèrent de grands dégâts et furent attaqués par des avions allemands. L'un des appareils allemands dut atterrir, un français fut endommagé et obligé de descendre dans les lignes françaises.

—

Londres, 24 mars. — La « Strasburger Post » donne le compte-rendu suivant sur la campagne de Mésopotamie devant la Chambre des Communes :

« Au cours d'une discussion à la Chambre des Communes, Hobhouse s'exprima comme suit :

Il regrette que les autorités militaires anglaises aient autorisé l'Inde à entreprendre la campagne de Mésopotamie. Le commandant en chef a dépassé ses attributions en attaquant des forces ennemies de beaucoup supérieures et pour cette entreprise, peut être pas précisément désastreuse, mais en tout cas tout à fait infructueuse, il était responsable.

Il est étonné que les autorités militaires aient autorisé la marche en avant ; car le rêve de s'emparer de Bagdad avec 20 000 hommes, semble une folie militaire.

L'orateur regrette que Chamberlain ait été obligé d'avouer que les dispositions médicales aient complètement échoué. Si des soldats ont

succombé à leurs blessures, par manque de soins, les personnes responsables méritent la punition la plus sévère.

L'orateur s'élève ensuite contre la remarque de Chamberlain, disant que les communiqués de l'adversaire seraient romanesques.

Le dernier communiqué turc serait beaucoup moins romanesque que le dernier communiqué anglais. Le nombre des blessés anglais serait indiqué dans le communiqué turc beaucoup plus exactement que dans le communiqué anglais.

Chamberlain répondit que l'ennemi apprend les pertes anglaises d'abord par les communiqués anglais.

Hobhouse dit alors que l'ennemi, ainsi que le département de la guerre l'avoue, a donné de nombreuses indications étonnamment exacts.

—

Berlin, 24 mars — On mande de Rotterdam au «Berliner Tageblatt» :

Des bruits courent en Hollande que le Consulat général allemand va être transporté d'Amsterdam à Arnhem, ceci provoque une certaine inquiétude.

On nous informe maintenant qu'il est seulement question d'installer à Arnhem un bureau de passeports, pour faciliter le contrôle des passeports, qui a lieu actuellement à Amsterdam et Zevenaar.

Le consulat reste à Amsterdam.

—

Francfort, 26 mars. — Les journaux new yorkais informent que les troupes envoyées à la poursuite de Villa sont arrivées à proximité de l'endroit où il s'est retiré, et qu'on espère le capturer d'ici quelques jours. Lansing a déclaré que de grands intérêts étaient en jeu.

—

Bâle, 26 mars. — Au sujet de l'intense bombardement de St Dié on déclare qu'une série d'attaques commença le 11 mars et dura jusqu'au 18.

Les coups étaient au début très espacés, mais ensuite ils se suivirent plus intensivement. En deux heures on compta 40 projectiles.

—

Londres, 24 mars. — Les journaux suisses mentionnent que des troubles graves se sont produits en Portugal. L'agitation royaliste et celle du parti du travail contre la participation à la guerre croît.

Les troupes se sont refusées à toute intervention contre les manifestants. En certaines villes les autorités militaires ont dissout les syndicats ouvriers, interdit les rassemblements et déclaré l'état de siège.

Beaucoup d'éléments appartenant à la bourgeoisie se sont enfuis en Espagne. Divers navires anglais sont arrivés dans les ports portugais pour embarquer des troupes, mais dans l'état actuel des choses, il n'est pas possible de songer à expédier des effectifs hors du pays.

Les prix des vivres ont considérablement haussés dans tout le pays.

—

Paris, 22 mars. — On mande de New-York au «Matin» :

« Après des débats orageux, la Chambre des Représentants a repoussé le decret par lequel les effectifs de l'armée américaine serait portée à 500,000 hommes.

—

Constantinople, 25 mars. — L'agence Milli mande : Le communiqué anglais du 29 février au sujet des opérations du général Aylmer dit que les Anglais bombardèrent les positions turques à la rive gauche du Tigre, et que de fortes pertes nous furent causées.

Cette assertion des Anglais est fausse, car le bombardement qui eut lieu le 27 février ne blessa que quelques hommes légèrement.

Les nouvelles au sujet d'une révolte au Nedjef et des combats des tribus près de Nassreie sont de la fantaisie pure.

Dans les combats, les Anglais furent complètement battus et forcés à la retraite.

—

Lugano, 25 mars. — De la «Strasberger Post» :

D'après le «Telegraphen Union», le «Corriere della Sera» annonce ce qui suit :

Le torpillage du vapeur «Sussex» près de Folkestone a provoqué la plus grande emotion à Londres.

Une foule énorme se rua à la station de Victoria pour demander des nouvelles des nombreux passagers A Londres, on a été muet d'étonnement de ce qu'un sous-marin allemand a pu pénétrer dans la Manche entre Folkestone et Dieppe. Tous les Anglais étaient donc persuadés que la Manche était, au moyen de chaînes, mises à l'abri des sous-marins.

Pendant 14 mois il avait été possible de se protéger contre les sous marins allemands dans la Manche. Il est vrai que dans les derniers mois la navigation avait plusieurs fois été suspendue, parce que des sous marins allemands croisaient dans la Manche ; mais le service fut toujours repris.

Pour savoir ce qu'il est entretemps advenu de l'intrus, l'amirauté anglaise devait dévoiler ses secrets.

A Londres on attribue cet événement à un malheureux enchaînement de circonstances, mais on s'attend cependant à ce que ce cas ne se reproduise plus.

La population de Douvres et Folkestone jusque Berchy Head a attendu toute la nuit sur les falaises et la plage ; les postes de la côte ont donné l'alarme à tous les vapeurs en vue pour qu'ils portent secours au «Sussex».

—

Paris, 27 mars. — Asquith ainsi que les délégués anglais designés pour participer à la conférence des alliés sont arrivés à 10 heures.

—

Paris, 27 mars. — Le Président de la République a convié les membres italiens de la conférence de l'Entente à un dîner. Briand et Salandra firent des toasts dans lesquels ils exprimèrent l'union complète existant entre les deux pays.

—

Paris, 26 mars. — Le «Temps» informe que le capitaine aviateur Jalain s'est tué au cours d'un vol au-dessus de Le Bourget.

—

Paris, 27 mars. — Havas informe que le sous-secrétaire d'Etat. Albert Thomas est revenu de Londres hier, après avoir conférencié au sujet de la situation industrielle franco anglaise avec le ministre Lloyd Georges. L'entretien avait pour objectif la fabrication des munitions.

—

Amsterdam, 27 mars. — Selon un journal local on croit dans les hautes sphères chinoises que la renonciation au trône de Yuan Schi Kai réconciliera les chefs du mouvement révolutionnaire.

PROPOS D'UN GRINCHEUX

Un de mes propos a amené une aventure bien plaisante au Comité Régional.

La malheureuse en cause dans l'affaire était allée trouver M. X... et M. Y..., puis le Grigneux avait parlé.

Un des Messieurs consultés, qui occupe à Charleroi une fonction officielle, fut donc sommé de comparaître devant ce tribunal nouveau genre

A la réunion précédente, on avait trouvé étrange que ce Monsieurs'occupât des questions de secours et il y avait lieu, disait on, de le tancer d'importance, d'autant plus que M. Pastur, président d'une rare perspicacité, flairait un certain acoquinage avec le Grigneux.

Or donc notre homme s'amène devant le sanhédrin et après avoir dû subir... un éloge funèbre du Grigneux, le Grigneux qui ci, le Grigneux qui là, le Grigneux qui nous... embête, comme dit Monsieur Pastur, apprit ce qu'on lui voulait.

Le brave homme n'en revenait pas et pour cause.

Il jura ses grands dieux ne point connaître le Grigneux, ne pas savoir ce qu'on lui voulait.

Les bonnes gens du Comité Régional écoutaient bouche bée, se demandant, avec quelque raison, d'ailleurs, si l'on se fichait d'eux.

Nous n'aurions pas insisté sur ce nouveau fleuron à mettre à la couronne des comitards s'il n'était nécessaire de montrer au public jusqu'où on pousse les choses et surtout combien il est grave, dangereux et téméraire de comploter contre les Comités de secours.

Ces Messieurs, si pointilleux en apparence, demandent des explications à tout le monde au premier fait qui leur paraît être une incartade, sauf au Grigneux bien entendu, car ils le savent documenté, ils l'ont parfois appris à leurs dépens.

GRIGNEUX.

AU FIL DES JOURS

De la neige... de la monotonie... de la tristesse.

Des corbeaux noirs, au loin, sur la plaine blanche, un vieux chariot sur la route, un peu de fumée aux toits des maisons.

Hormis ces taches, tout est blanc...

La terre et l'horizon s'unissent dans la même tonalité maussade.

De la neige... de la monotonie... monotones épisodes de la guerre... situation inchangée... Calme sur le front...

De la neige... de la tristesse... Les jours sont longs et lourds... et nos espérances s'attristent...

Mais le soleil a paru ce matin et la neige fond aux flancs des coteaux, les formes blanches s'évanouissent, la monotonie se dissipe.

L'azur dans le ciel, le vert dans les prés, l'ocre dans les bois, le rouge des toits... tout se colore !

Le soleil resplendit... et nos tristesses fondent comme la neige.

Les jours sont légers, les pinsons et les merles préparent leurs nids.

Nos espoirs sont jeunes et babillent comme les oiseaux !... La guerre... mais elle finira demain... et nos frères reviendront...

Le soleil..... ah ! comme on va bien se battre, ce matin !

LE SAMARITAIN.

CHRONIQUE LOCALE

Vol à l'étalage. — Une négociante de la rue de Dampremy, a été victime d'un vol commis à l'étalage de son magasin situé au n° 27.

De sa cuisine, ayant entendu la sonnerie de sa porte d'entrée, la négociante se rendit à l'appel. En arrivant sur le seuil du magasin elle aperçut un individu qui se sauvait avec une boîte de chocolat de la valeur de 12 francs.

A ce moment un autre individu entrait. La préjudiciée soupçonna ce dernier d'être un complice du fuyard, mais sans penser sur le moment à l'inquiéter.

Pendant ce temps, le voleur disparaissait par la rue du Moulin.

On pense qu'il ne courra pas loin, car on possède de lui un signalement complet.

La police le recherche activement.

La Bière de chez Lejuste
EST UN VRAI RÉGAL - QUELLE FINESSE

Perdu de la chapelle Beaussart par la chaussée de Mont sur Marchienne au quai de Brabant, rues de l'Ecluse, de Marcinelle prolongée et Pont-Neuf, une sacoche, en soie noire doublée de jaune contenant une carte d'identité, une police d'assurance et un reçu.

Ces objets appartiennent à Mme Fromont Pierre-Joseph, demeurant rue Derbèque à Jumet Heigne.

Cette personne venue en ville avec son mari pour effectuer un payement, avait heureusement confié l'argent à son mari au lieu de le mettre dans sa sacoche.

Prière de donner le cas échéant des renseignements au bureau de police du centre.

Fortifiant Cusenier. - Xérès Vermouth Sec. E. Vissoul, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

Les pommes de terre sont arrivées en grande quantité dans les magasins communaux affectés aux tubercules.

Ces pommes de terre sont elles destinées à la plante ou pour la population complètement privée de cet aliment de première nécessité, nous n'en savons rien.

On nous dit au moment de mettre sous presse qu'une distribution aurait lieu jeudi ou vendredi : acceptons en l'augure.

Mille Colonnes, la plus belle vue.

Emission de faux billets. — Nous mettons le public en garde contre la circulation de faux billets de 1 et 2 mark.

Le billet de 1 mark est assez mal imité, l'impression n'est pas claire, le fond du billet est mal dessiné, les 4 chiffres de coin du verso ne sont pas nets.

Le billet de 2 mark est mieux confectionné, cependant assez facilement reconnaissables aux majuscules Z de Zwei et M de Mark ; ces lettres sont brouillées et difficilement lisibles.

Donc, attention !

Savon mou extra mousseux 1 fr. 65 en boîte de 1 kilo
Magasin Economique, 46, Boul. Audent

Trio de voleuses. — Hier, vers 1 h. de l'après-midi, trois femmes entrèrent à la charcuterie Beurskens, rue Neuve, pour y acheter un quart de tête pressée.

Pendant que le charcutier avait le dos tourné, une des femmes s'empara d'un morceau de viande se trouvant sur le comptoir, et ayant une valeur de 8 francs.

Une fois servies, ces femmes s'en allèrent. La femme du charcutier rentrant en ce moment, demanda après le morceau de viande qu'elle avait préparé. C'est sur cette question que M. Beurskens s'aperçut du vol. Il fit alors part de la visite qu'il venait d'avoir en donnant le signalement des trois femmes.

Mme Beurskens s'élança à leur poursuite et les rattrapa en face de la boucherie Barbier au moment où la plus âgée des femmes passait le morceau de viande à une de ses complices.

La charcutière, une femme à poigne, les obligea à l'accompagner au bureau de police où elles furent interrogées et fouillées.

On les trouva porteuses de toutes sortes de marchandises devant provenir de plusieurs magasins.

Pressées de questions, elles avouèrent avoir volé dans plusieurs magasins en effet, et être venues en ville pour y faire une raffle.

Chez Mattens-Bailly, rue Neuve, pendant que la plus âgée achetait une paire de pantoufles les autres en dérobaient chacune deux paires.

Elles sont alors parties à la Ville-Basse, passant Boulevard Audent, elles jetèrent dans un égout les cartons ayant contenu les chaussures

Elles se rendirent alors au bazar Crowet, où elles achetèrent un fer à friser et volèrent une brosse à cheveux de 6 fr. 75.

Sortant du bazar, elles se dirigèrent vers l'Innovation où elles achetèrent un sceau et une casserole et volèrent deux filets, quatre couteaux, des cuillères, des fourchettes et une salière.

De là, elles entrèrent au Java, rue de Dampremy acheter une demi-livre de café et volèrent deux torchons,

Elles entrèrent ensuite chez le marchand de bonbons même rue, se firent servir quelques friandises et volèrent une boîte de réglisse.

C'est en remontant qu'elles sont entrées chez Beurskens ce qui les a perdues.

L'identité des trois voleuses est établie. C'est une mère et ses deux filles du nom de Triman Maria, Renée et Oliva.

Elles habitent la rue du Warchat, à Lodelinsart.

Elles furent toutes trois écrouées.

Nos Abonnements par la Poste

Nous attirons l'attention toute spéciale de nos lecteurs sur les avantages de notre abonnement postal.

Moyennant **fr. 2.50** par mois ou **fr. 7 50** par trimestre, *La Région de Charleroi* est remise dans toute la Province de Hainaut à nos abonnés, au premier courrier du matin.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste de la Province et aux facteurs en tournée.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Malgré les difficultés existantes, le DOME DES HALLES, Charleroi, habille toujours aux anciennes conditions. 2382

Dampremy. — *Série de Vols.* — Pendant la nuit de samedi à dimanche, des voleurs ont raflé tout ce qui se trouvait dans les cours de trois maisons situées rue Moret, près de la place du Pas-la-Haut.

Non contents de leur larcin, ils ont, à l'aide de fausses clefs, pénétré dans toutes les remises et ont fait main-basse, chez Nestor Lebeau, sur un lapin, des brosses et des torchons ; chez M. Théophile Jacqmain, sur des pommes de terre et un caparaçon ; enfin, chez M. Emile Debolle, ils ont pris trois lapins.

La police informe.

Les violes. — Depuis un certain temps la police n'avait pas tous ses apaisements au sujet des bagarres toujours possibles qui pouvaient se produire dans une « viole » située rue de Mons, en face de la Tréfilerie où malgré les tristes événements, des parents, des jeunes filles et des jeunes gens n'ont pas honte d'aller danser des soirées entières pendant que tant de leurs concitoyens se font tuer pour eux.

Comme ce genre de divertissement est défendu à Dampremy, l'agent Guelf en tournée dans ces parages, dimanche à 9 h. du soir, a surpris 25 couples dansant à jambes que veux-tu.

Ce qui est plus écœurant encore c'est que parmi ces danseurs se trouvaient énormément de secourus du Comité de secours.

Procès-verbal a été rédigé à charge de tout ce monde.

CHAUSSURES BISET
Provisoirement rue de la Science, 44

Marchienne-au-Pont. — *Ivresse.* — L'agent Massart a amené, hier après-midi, à l'amigo un sieur Thomas L., de Monceau, qui abominablement ivre était couché au travers du pont de l'Eau d'Heure, rue de Châtelet.

Après son incarcération, qui a pris fin le soir, Thomas s'est vu dresser procès-verbal pour ivresse publique.

Vol audacieux. — Avant-hier, à 8 h. 1/2 du soir, un individu s'est introduit subitement dans le magasin de M. Joseph Piérard, rue Neuve et s'est emparé de deux blocs de pain d'épice, qui se trouvaient sur le comptoir.

Chacun de ces blocs d'un poids de 5 kilogs avait une valeur de 10 francs.

Poursuivi par le propriétaire qui eut le temps de l'apercevoir, l'individu s'est sauvé du côté de la rue du Pige où M. Pierard n'a pas osé s'engager craignant recevoir un mauvais coup.

Son signalement a été transmis et la police le recherche.

Marchienne-Docherie. — *Arrestation.* — L'agent de police Sturbois a arrêté hier un nommé Eugène-Joseph Otwarcheal demeurant chez sa concubine, rue des Savoyards.

Cet individu a été écroué à la prison de Charleroi pour y purger une peine de 3 mois à laquelle il avait été condamné par le tribunal correctionnel pour vol d'une chèvre.

Demandez à vos fournisseurs **NYOSOTIS**, le meilleur savon en poudre.

Soire-sur-Sambre. — *Vol.* — La nuit du 25 au 26, des voleurs se sont introduits, après avoir enlevé une pierre du soupirail, dans la cave de la maison occupée par Mme Clobert, rue de la Cavée. On a enlevé 15 kgs de patates, 3 litres de pétrole, 3 livres de levure. Depuis la guerre, c'est le troisième vol dont Mme Clobert est victime.

La police enquête.

Paniers et mannes en tous genres et pour tous métiers, corbeilles, berceaux, vanneries fines, à des prix défiant toute concurrence. 261, r. de Châtelet, Couillet (arrêt du tram).

Marlemont-Bascoup. — *Grève de mineurs.* — Les ouvriers mineurs des charbonnages de Bascoup, de Mariemont et de Carnières (puits du Placard) se sont mis en grève avant hier matin.

Ils réclament du pain et des pommes de terre, ne pouvant plus, disent-ils, travailler dans ces conditions.

On s'attend à une augmentation de la grève, si des mesures immédiates ne sont pas prises pour la suralimentation de ces malheureux travailleurs de la mine.

On nous cite d'ailleurs que dans plusieurs charbonnages de nos environs il ne se passe pas de jour où l'on ne doive remonter au jour des ouvriers malades d'inanition.

Espérons qu'on prendra la réclamation des mineurs en considération.

Aldi S'impose pour sa qualité
20 Cigarettes 20 centimes

Morlanwelz-Carnières. — *Les canadas.* — Nous apprenons de bonne part que les communes ci-dessus viennent de recevoir un stock important de pommes de terre pour l'alimentation.

Souhaitons que cette heureuse réception se constate bientôt dans chacune des communes si populeuses des environs de notre ville.

AUX TRAMWAYS

Leur prévenance

Une petite scène dont nous avons été témoin : Dimanche, à 1 h. 05, la motrice Charleroi Gilly n° 227, montait la rue du Pont-Neuf, lorsqu'à l'arrêt facultatif du Luxembourg, se présentèrent quatre personnes qui firent signe ostensiblement au watman.

Et... le tram continua sans s'inquiéter des malheureux voyageurs. Il paraît que le cas se présente fréquemment.

Cette fois, en tout cas, des témoins honorables peuvent affirmer que la demande d'arrêt avait été faite de telle façon qu'il n'était guère possible au conducteur de ne pas l'avoir remarquée.

Chronique des Tribunaux

(Service spécial de La Région)

Tribunal Correctionnel de Charleroi

AUDIENCE DU 28 MARS

Faux monnayeurs. — Bariau, commissaire de police de Dampremy, reçut la visite de la femme Masare, celle-ci l'informa qu'une certaine Suzanne Pichon, lui avait donné en paiement deux pièces fausses de 25 centimes.

Ces pièces étaient coulées au lieu d'être frappées. Une perquisition fut faite au domicile de Suzanne Pichon et on y découvrit sous le lit tout un attirail de faux-monnayeurs.

La prévenue indique d'abord son ami Alexandre Orban, de Marcinelle, comme l'auteur de cette fabrication pour passer le temps. Elle avait mis deux pièces en circulation sans s'en apercevoir.

Puis, Suzanne Pichon revint sur cette déclaration et affirma tenir ses pièces d'un marchand de carottes, qui lui avait remis de la monnaie sur un billet d'un franc.

Me Jamsin défend Orban et prétend que celui ci n'a jamais eu l'intention de fabriquer de la fausse monnaie pour l'écouler ensuite.

Cet homme est ajusteur de son métier et il s'est dit un jour qu'il allait se rendre compte s'il lui était possible de fabriquer de la fausse monnaie ; ce petit travail constitue pour lui un passe-temps.

Du reste, ajoute l'honorable avocat, voyez si ce matériel est bien celui d'un faux monnayeur. La matière employée était alors à 8 fr. le kilo. Qu'on juge dès lors si en fabriquant avec de l'étain des pièces de 25 centimes l'affaire était de rapport? Il fabrique ainsi six pièces, recommandant à son amie de ne pas mettre ces dernières en circulation. Suzanne Pichon a même reconnu que c'était vrai.

Me Jamsin nie la question d'intention et dès lors l'acquittement s'impose.

M. Coppée, substitut du procureur du roi, requiert une sévère condamnation, car les délits du même genre se multiplient en ce moment. Les pièces sont très bien fabriquées et dès lors, on peut affirmer que l'intention était bien définie.

Le tribunal condamne Suzanne Pichon à 3 mois de prison et 50 fr. d'amende ; Alexandre Orban à 1 an de prison et 100 francs d'amende.

Un indélicat. — L. A., de Fontaine-l'Evêque, a soustrait des couvertures, draps de lit, etc.

Il est condamné à un mois de prison.

Falsificateur. — Joncret Camille de Thuin, vendit du lait contenant 10 p. c. d'eau au delà de la tolérance légale.

En raison de certaines circonstances spéciales, le prévenu est acquitté.

Il n'est pas complètement établi qu'il a lui-même commis l'infraction.

Une voleuse spécialiste. — D. C. d'Acoz, simule une piété inlassable afin de pouvoir mieux voler dans les églises.

Des vols de chandeliers, notamment, lui sont aujourd'hui reprochés. Elle est condamnée à 50 jours d'emprisonnement.

Une brute. — H. J., en détention préventive, domicilié à Gilly, a injurié l'agent Martinquet.

Son casier judiciaire est des mieux fournis, il sera soumis à un examen mental.

FINANCES

Société Générale de Belgique

Du rapport de la Société Générale de Belgique, sur le 92e exercice social, nous extrayons les passages suivants ;

Nous avons le plaisir de constater que le nombre de nos clients est en progression constante, ainsi qu'en témoigne l'augmentation du chiffre de nos dépôts. Malgré la crise qui laisse improductifs d'importants capitaux, nous avons cru devoir maintenir un intérêt rémunérateur aux dépôts de fonds qui nous sont confiés.

Dès le mois de juillet dernier, la S. G. a renoncé définitivement au bénéfice du Moratorium appliqué aux dépôts en banque ; depuis cette époque, nos clients peuvent donc disposer de leurs avoirs en compte comme en temps normal.

Les petits prêts pour les besoins de la vie, que nous avons consentis dès le début de la guerre, continuent à rendre les plus grands services. Le nombre des opérations de ce genre traitées depuis l'ouverture des hostilités s'élève à plus de 9 000 pour un capital de 11 millions de francs environ ; 6.000 de ces prêts sont d'un import inférieur à fr. 250 en moyenne. Le développement de ces opérations ne justifie que trop nos appréhensions au sujet de l'état d'épuisement des économies dans presque toutes les classes de la Société.

Fidèle au rôle qu'elle s'est assigné, la S. G. a continué, dans ces moments difficiles, son concours à l'industrie en mettant à sa disposition les fonds nécessaires à l'entretien des installations et aux secours à distribuer au personnel ouvrier.

Dans le même esprit de patriotique solidarité, nous avons pris une large part à la formation du capital de la Société Coopérative d'Avances et de Prêts, de l'Auxiliaire des Sociétés d'Habitations ouvrières, de la Caisse Nationale de Prêts Agricoles et de la Société Coopérative de Prêts Fonciers.

Nous avons également consenti des crédits importants à diverses associations ouvrières et à de nombreuses coopératives d'alimentation du pays.

La S. G. a fait en outre, soit seule, soit en participation avec d'autres banques, des avances de fonds aux grandes villes du pays temporairement gênées dans leur trésorerie.

D'autre part, répondant à l'appel des Municipalités des territoires occupés du Nord de la France, nous leur sommes venus en aide en leur ouvrant des crédits très considérables qui leur ont permis de surmonter les difficultés du moment et de ravitailler en vivres et en combustible leur population si cruellement atteinte par les événements

Malgré la réduction notable de nos revenus, nous avons considéré que la S. G. se devait de soutenir les œuvres humanitaires créées depuis le début de la guerre, et notamment le Comité National de Secours et d'Alimentation, dont l'action bienfaisante s'est si heureusement fait sentir dans tout le pays.

Les subsides suivants ont été accordés :

Au C. Nat. de S. et d'Alim.	Fr. 235 000
A l'Ambulance du Palais Royal	15,000
En faveur des prisonniers	18,000
En faveur du petit personnel de la Bourse	11,000

indépendamment des allocations de bienfaisance prévues par nos statuts et s'élevant à 15,500 francs par an.

En résumé, depuis le début de la guerre, le chiffre de nos dépenses pour le C. N. de S. et d'A. et pour les diverses Œuvres, s'élève à 750 000 francs environ. De plus, nos Sociétés filiales ont toutes souscrit d'importants subsides en faveur du C. N. Nous ne doutons pas qu'eu égard à leur caractère philanthropique, vous approuviez ces dépenses et ces charges et que vous soyez d'accord avec nous pour les amortir immédiatement.

Nous vous proporons de conserver au compte Fonds de prévision une somme de fr. 4,500 000,00, ce qui permettrait de répartir pour chacun des deux exercices fr. 1,878,979,59, de la manière suivante :

15 p. c. au Fonds de réserve	fr.	281,846 94
Au Fonds de Bienfaisance		15,500 00
Aux Actionnaires, dividende de fr 50		1,550,000 00
A la Direction		31,632 65
Somme égale	fr.	1,878.979 50

Si vous approuvez cette proposition, nous mettrons en paiement, à partir du 1er mars prochain, par :

fr. 50, coupon n° 10 1914, fr. 50, coupon n° 11 1915 des parts de réserve.

Armand LAZARD, agent de change, 54, rue du Grand Central, Charleroi. Achat et vente de titres. Paiement de coupons.

Nous sommes acheteurs en actions ordinaires : Taretzkoïe, Charbonnages Willem Sofia et dividendes Laura.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de :

M. LOUIS PHILIPPE, Procureur du Roi Honoraire, Président du Conseil de Fabrique de l'église Ste Julienne, ancien Président de la Commission administrative de la prison, Membre de la Commission administrative des Ecoles chrétiennes, Officier de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix civique de première classe et de la médaille commémorative du règne de Léopold II, né à Henri-Chapelle le 8 octobre 1841 et décédé à Verviers le 22 mars 1916, administré de tous les sacrements.

Le défunt était le beau-père de notre concitoyen M. le juge A. Chaudron.

Nous présentons à M. Chaudron et à sa famille nos sincères condoléances.

∴

On nous prie d'annoncer la mort de :

M. JEAN FRÈRE PIÉRARD, décédé à Gilly le 27 courant, dans sa 68e année.

Les funérailles auront lieu jeudi 30 courant, à 9 heures, en l'église paroissiale Saint Remy

Réunion en la mortuaire, Chaussée de Fleurus, 141 (Place du Village). 2535

∴

Nous apprenons la mort de :

Mlle JOSÉPHINE ROBERT, née à Montigny-sur-Sambre et y décédée, le 26 mars 1916, à l'âge de 69 ans, administrée de tous les sacrements.

La défunte était la tante de M. l'avocat Lebon, nous lui présentons ainsi qu'à la famille nos plus vives condoléances.

Les funérailles, suivies de l'inhumation dans le caveau de la famille, auront lieu le jeudi 30 mars à 10 h. 1/2 du matin, en l'église paroissiale de Montigny-sur-Sambre (Centre).

Réunion en la mortuaire, Chaussée Solvay, n° 1. 2544

Coming's Spectacles

CHARLEROI. — Fête de charité. — Une brillante fête de charité est organisée, dimanche prochain, à 4 h. de l'après midi, au cercle Concordia, au profit des œuvres si éminemment humanitaires du Fonds spécial de secours aux employés et voyageurs nécessiteux et des orphelins de la guerre.

Les Sociétés chorales Edgard Tinel, l'Union chorale carolorégienne et l'Etoile ont bien voulu accorder leur désintéressé concours à cette fête qui constituera un régal musical.

Les 125 exécutants de ces diverses phalanges, réunis sous l'habile direction de M. Jules Detry, exécuteront les deux chœurs à quatre voix : « Les Proscrits » et « La Chanson espagnole ».

Divers artistes distingués se sont mis également à la disposition des organisateurs de cette séance de charité. Ils seront applaudis avec tous les honneurs dûs à leur brillante réputation.

Le Cercle « Comœdia » régit avec tant d'autorité par M. J. Ferage et qu'aucune réunion charitable ne rend indifférent, contribuera à assurer le succès de la fête en jouant deux des meilleures comédies de son répertoire : « Le Cousin Riche », en 1 acte, « La Poudre aux Yeux », en 2 actes.

A toute cette brillante participation, joignez celle d'un excellent orchestre supérieurement dirigé par le maestro Edgar Wauthy, 1er prix du Conservatoire royal de Bruxelles et notre population aura un avant goût du beau programme qu'elle voudra applaudir à Concordia le 2 Avril prochain.

Que chacun retienne ses places à l'avance et que la devise soit : « Un pour tous, tous pour un ».

Affiches, Arrêtés et Avis Allemands

ARRÊTÉ réglementant la fabrication du savon.

Article 1er. — A partir du 10 avril 1916, auront seules le droit de fabriquer du savon, les personnes ou les entreprises qui,

1) avant le 1er août 1914, se sont occupées, à titre professionnel, de la fabrication du savon, payant patente

2) et ont obtenu du Bureau central des huiles (Oelzentrale in Belgien) un permis les autorisant à continuer d'exercer cette industrie.

Art. 2. — Sont considérés comme savons par le présent arrêté, tous les produits solides, mous, liquides ou en poudre servant au lavage et au nettoyage et fabriqués avec des huiles ou graisses animales ou végétales.

Art. 3. — Quiconque enfreindra les dispositions du présent arrêté sera passible soit d'une amende pouvant atteindre 5000 marks et d'une peine d'emprisonnement de 3 mois au plus, soit d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre.

En outre, les produits fabriqués à l'encontre des présentes dispositions pourront être confisqués.

Art. 4. — Les infractions au présent arrêté sont de la compétence des tribunaux et autorités militaires allemands.

Bruxelles, le 15 mars 1916.

∴

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES de l'arrêté du 1er mars 1916 concernant l'importation des marchandises.

En vertu de l'article 6 de l'arrêté du 1er mars 1916 concernant l'importation des marchandises, il est arrêté ce qui suit :

Art. 1er. — Les demandes à remplir en vue d'obtenir l'autorisation d'importer se feront à l'aide des formules dont le modèle se trouve à l'annexe.

Chaque demande devra être remise en double expédition.

Pour les envois par chemin de fer ou par bateau, on devra, en outre, présenter les papiers d'expédition nécessaires, dûment remplis.

Art. 2. — Le cachet dont on se servira pour accorder l'autorisation d'importer sera de forme rectangulaire, de 6 sur 10 centimètres ; il portera à gauche l'aigle impérial, entouré des mots « General Gouvernement in Belgien Aussenhandelsstelle ». Dans l'espace libre du rectangle, le fonctionnaire qui donnera l'autorisation inscrira la date du jour où il délivrera cette autorisation et signera.

Bruxelles, le 17 mars 1916.

Der Verwaltungschef
bei dem Generalgouverneur in Belgien,
Dr. VON SANDT.

∴

AVIS. — Comme suite à mes arrêtés des 30 juin et 23 juillet 1915 (art 5) concernant la récolte de 1915 des céréales servant à la panification, et à mon arrêté du 28 août dernier relatif au blé et à la farine provenant des récoltes précédentes, j'ai, sur la proposition de la commission centrale de la récolte, fixé, jusqu'à nouvel avis, les prix maxima suivants, applicables aux ventes de blé battu, farine, son et pain :

froment pris au dépôt ou au moulin	fr. 42.95	100 k.
seigle	26.77	»
méteil	28 98	»
épeautre non pelé	24.42	»
son de froment pris au moulin	22.—	»
son de méteil	20,—	»
son de seigle	18.—	»
farine de froment livrée aux boulangers ou aux consommateurs	53.58	»
farine de seigle livrée aux boulangers ou aux consommateurs	34.43	»
farine de méteil livrée aux boulangers ou aux consommateurs	36.69	»
farine de froment moulue à 60 % ou plus finement, livrée aux pâtissiers	80.—	»
farine de seigle moulue à 60 % ou plus finement, livrée aux pâtissiers	65.—	»
pain de froment livré aux consommateurs	— 47	le kg.

Ces prix maxima entreront en vigueur le 1er avril.

Les commissions provinciales de la récolte auront le droit, dans certaines communes, sur la demande du bourgmestre ou après avoir entendu ce dernier, d'abaisser le prix-maximum du pain de froment, ainsi que d'établir des prix maxima pour le pain contenant de la farine de seigle,

Pour le froment et le seigle vendus par les producteurs au Comité national de secours et d'alimentation, les prix-maxima déterminés dans mon avis du 10 août dernier (chiffre 4A) restent en vigueur.

Bruxelles, le 19 mars 1916.

Der General-Gouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

COMPAGNIE GÉNÉRALE
des Produits Céramiques
SOCIÉTÉ ANONYME
établie à SAINT-GHISLAIN

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 6 avril, à 11 heures du matin, avenue Louise, 409, à Bruxelles.

Ordre du Jour :

1° Rapports du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires sur l'exercice écoulé.
2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes.
3° Eventuellement décharge aux Administrateurs et Commissaires.
4° Tirage au sort des obligations (emprunts 1904 et 1905).

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux articles 33 et 34 des statuts.

Les dépôts d'actions se font au Siège Social de la Société et à la Banque l'Union du Crédit à Bruxelles

Venant de m'associer avec une des plus importantes fabriques de formes du pays, je pourrai fournir les formes aux prix que les maisons de gros achètent, ainsi que toutes les fournitures. De grandes différences de prix seront accordées

Maison Léon MALMARÉE
Chaussée de Bruxelles, 88-90-92
Rue de Pierre-Hans, 1-2-3
Arrêt du tram rue Pierre-Hans 1693

Blanchisserie et Frigorifères
SOCIÉTÉ ANONYME
à Charleroi

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le mardi 18 avril prochain, à 4 heures, au Siège Social, rue de Montigny, à Charleroi.

Ordre du Jour :

1° Rapport du Conseil d'administration et du Comité de surveillance.
2° Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes.
3° Décharge à donner aux Administrateurs et Commissaires.
4° Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, MM. les Actionnaires devront se conformer aux prescriptions de l'art. 31 des statuts.

2519 *Le Conseil d'Administration.*

Usines de Braine-le-Comte
Société Anonyme

Le Conseil d'Administration a l'honneur de faire savoir à Messieurs les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire, prescrite par l'article 30 des statuts, se tiendra au Crédit Général de Belgique, rue du Congrès, n° 14, à Bruxelles, *le mardi 18 avril 1916, à 2 heures de relevée.*

ORDRE DU JOUR :

1° Rapports du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires.
2° Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes de l'exercice 1915.
3° Décharge à donner aux Administrateurs et Commissaires.
4° Nominations statutaires.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de se conformer aux prescriptions de l'art. 29 des statuts.

Les dépôts de titres seront reçus à la Caisse du Crédit Général de Belgique à Bruxelles. 2521

DOCTEUR POLET
Spécialiste des maladies de l'ESTOMAC
Aigreurs, tiraillements, crampes, renvois, brûlant, oppressions, palpitations, digestions difficiles, maux de tête, Constipation, idées noires, neurasthénie, etc.
MALADIES INTERNES MALADIES DE LA PEAU
Rayons X - Analyses - Electricité médicale
CHARLEROI, 3, rue de Montignies.
Reçoit : tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. Dimanche de 9 à 11 h.

La charcuterie de la **Maison Chantraine**, 37, rue de Marcinelle, ainsi que tous ses produits sont reconnus supérieurs. Tous les samedis à 5 h., spécialité de boudin blanc aux fines herbes et tête de veau tortue.

Ecole Polytechnique Supérieure
de Liége
L'enseignement comprend trois sections :
Mécanique : Diplôme Ingén. mécan. en 3 ans ;
Agricole : Diplôme ingén. agricole en 2 ans ;
Aéronautique : Diplôme Ingén. aéro en 2 ans.
Locaux appropriés — Vastes laboratoires
Rens. DEPAIFVE, dir. doct sciences phys. mathém. 3, r. Monulphe, Liége. 2006

Prêts Hypothécaires
1ers Rangs, indiv. succ. nues prop. avances sur titres cotés.
Gros capitaux disponibles
S'adresser de 10 à 12 h.
55, rue des Grogères
Charleroi-Villette 2465

Mine de Plomb **CORNET**
en paquets, en bouteilles, en boîte, en vrac
Mine de plomb, en fûts, en vracs
Ceylan, Italie, Reflex, Bohême, préparée, Térébenthine pour fourneaux
Savons mou, dur, en briques, genre Sunlight, et Gold
Jules CORNET-DELPORTE, Gosselies
GROS SEULEMENT 2473

Briqueteries Mécaniques
Sainte-Barbe
GOSSELIES
Briques de façade de toutes teintes
Deux millions briques ordinaires à vendre. Peuvent être chargées sur wagons 2277

RETARD DES ÉPOQUES
Résultat surprenant. — Demandez la notice gratuite à SANITARIA, 70, Boulevard Anspach, BRUXELLES.
JAMAIS D'INSUCCÈS
DISCRÉTION

Pour les réponses aux annonces au bureau du journal, on est prié de rappeler sur l'adresse le n° de l'annonce.

Ventes et locations

Jolie maison à louer rue César Depaepe, 12, Marcinelle Prix de guerre 600 fr. 2528

Belle chambre gar. à louer dans mais. fer. s. locat. eau, gaz, cabinet à l'étage pour per. seule. Salle de bain à disposition. S'adr. bur. du journal.

Offres et dem. d'emploi

Garçonnet d'une douzaine d'années est demandé comme conducteur et apprenti, chez un chaisier aveugle. S'adr. à Edouard Bascour, rue Peine-Perdue, 19, Charleroi. 2530

On demande pour Charleroi dans maison fermée servante à tout faire, sérieuse et active, munie de bonnes références. S'adresser bur. du journal (2533

Cours d'anglais. — Leçons part. données à domicile par demoiselle ayant habité l'Angleterre 4 ans 1/2 Ec. Britania, bureau de la Région.

Jeune homme, 17 ans, dipl. école moy. dem place dans bur. ou mag. S'ad. b. du j. 2541

Annon. diverses

Auto-motos-cycles A. M. C. 53, r. du Gd Central. — Vente et achat de vélos neufs et d'occasions Atelier de réparations. 2498

A vendre vaches laitières fraîchement vêlées, trois veaux de l'année, 33, rue de Nalinnes, à Marcinelle Haies. 2531

On désire acheter cent chaises de jardin. Faire offre par écrit H. D. bureau du journal. 2538

On achète **toiture métallique** ou autre incombustible avec charpente couvr. environ 200 m2. Offres sous A M b. j. 2454

On désire acheter d'occasion 2 ou 3 douzaines de couverts en argent. Ecrire A. L. bur. Région.

Enseignement

Ecole Moderne

Cours par correspondance : Electricité - Mécanique - Dessin - Construction - Comptabilité - Langues all. flam., anglais., russe - Géomètre-arpenteur - Université - Entrée - Philosophie - Droit - Etc. — Ecrire, 8, rue Eugène Verheggen, Bruxelles. 2252

Maison BROUETTE, à Châtelet. -- F. LÉANNE, successeur

1re Communion Coiffes, aumônières, garnitures de robes, fausse bijouterie, livres de messe, chapelets, gants, rubans, etc., etc., **aux plus bas prix.**

Laines à tricoter en toutes teintes. Grand choix de bas et chaussettes pure laine, etc.

Spécialité de coton à crocheter et à broder D. M. C., Tambour, Cats, etc.

Fils à coudre, savons **Maubert, véritable glycérine** ; Peignes et Epingles pour coiffures, etc. 1666

La SEULE MAISON vendant bon marché

MYOSOTIS

Savon en poudre extra mousseux

Garanti chimiquement pur

SA VOGUE

est la meilleure preuve de son excellente qualité

2511

Savonnerie de Charleroi

Usine, Magasin et Bureau : 47-49, rue Zénobe-Gramme. Charleroi

LEVURE ÉCLAIR

Pudding Powder, Sucre vanilliné, P. HANCART, fabricant, FOREST 2009

Deventer-Zeep-Poeder

EDELWIT

Savon en poudre Le plus pur connu Garanti à l'analyse

LAIT CONCENTRÉ

DE HOLLANDE

Qualité extra — Sans rival

MONOPOLE DE VENTE pour le Gros et Demi-Gros

S'adresser --- **EDELWIT**

88, Boulevard Audent, Charleroi

3164

Appareils, Plaques, Papiers, Produits *Photographiques*

Articles pour peintres et artistes

A LA BOULE ROUGE 486

G. PONS

14, Rue de l'Industrie, 14, CHARLEROI

Levure Hollandaise

Le kilo : 1 fr. 90. Par 5 kg : 1 fr. 80

EN VENTE : 2541

R. Zénobe-Gramme, 20, Charleroi

Fabrication, vente et achat de

SACS

Neufs et d'occasion

Toiles - Fils - Ficelles - Cordages - Bâches

PAUL CHARON, Charleroi-Villette 1061



PROTÉGEZ

l'Industrie Nationale

RÉCLAMEZ PARTOUT

SAPOLI

Noire et Jaune

Le meilleur produit à l'heure actuelle

Agent dépositaire pour Hainaut-Namur :

Oscar JACQUET, à Châtelet

SAVON

Mou brun

Qualité supérieure

Extra mousseux

En barils de : 5 kg 1 fr. 40 le kg

En barils de 2 kg : 1 fr. 50 le kg.

En barils de 12 1/2 et 25 kg ; 1 fr. 30 le k.

Marchandise rendue à domicile dans la banlieue de Charleroi.

78, rue Habart, Marcinelle 2403

Achat de Vieux Papiers

Fabrique de Sachets

Devis - Lalieu

10, rue de Marcinelle 2323 Charleroi

PRÊTS hypothécaires d'alimentation, de 600 à 6000 francs à 4 %, sans annuités, sur immeubles ou nantissement de créances. L'emprunteur peut rembourser avant terme, même partiellement, sans préavis ni indemnité de remploi. S'adresser à **M. Aug. Scarnière**, agent du **Crédit foncier de Belgique**, rue Jacquet, 16, à **Roux.** 1140

Deveentr-Zeep-Poeder

M. Jean Dropsy, de Hanzinelle, informe les laitiers qu'il exposera en vente

Le Jeudi 30 Mars

et jours suivants, un magnifique transport

30 à 40 Vaches

et génisses vêlées et prêtes à vêler. 2525

Echange et Achat de tout bétail

Prêts Hypothécaires

Conditions spéciales aux sinistrés de la guerre. Facilité de remboursement total ou partiel en tous temps sans indemnité de remploi. Capitaux importants disponibles. Taux d'intérêt très réduit.

Achat d'immeubles en rentes viagères

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

S'adresser

88, boulevard Audent, Charleroi

(en face du Parc) 528

Bureau de 9 h. à midi.

GROS GROS

Disponibles Savons durs

TOPAZE - PANAMA

Savons en poudre

TOPAZE - COLONIA

Remise des ordres à domicile pour tous les environs 2479

R. du Bosquet, 8, Courcelles-Centre

Editeur : CAMILLE PESTIAUX, Charleroi

Feuilleton de « LA RÉGION » N° 59

Le Diamant Rose

PAR

GASTON CHOQUET

TROISIÈME PARTIE

Peu confiant, Harry n'en avait pas moins donné des instructions draconiennes au lieutenant Hastungs et, une heure plus tard, Jeanne s'éloignait avec son escorte, sans que la cordialité des adieux à Harry se fût ressentie de la petite algarade. En même temps et à tout hasard, le « Lincoln » levait l'ancre à destination de Catane, où il devait se tenir à la disposition des voyageurs

Après un court séjour à la villa de la « Torre di Mare », ainsi que nous l'avons rapporté, Jeanne débarquait à quatre heures et demie du soir à Acinie Reale. Le premier soin de Théodore Hastungs fut de courir à la caserne des carabiniers, où il fût aussitôt introduit auprès du lieutenant.

Il n'y demeura que dix minutes et, quand il reparut dans la rue où ses deux compagnons l'attendaient, il était rouge de colère.

C'est qu'il venait d'essuyer une déconvenue qu'Harry et lui se fussent épargnée, s'ils avaient été un peu plus familiers avec les lenteurs et le formalisme de nos administrations européennes. Il avait exhibé à l'officier la plainte motivée que son maître, jugeant inutile pour l'instant d'invoquer d'autres éléments de plainte, avait basée sur le cambriolage de sa villa la nuit précédente.

Il y avait joint les précises indications qui ressortaient de la conversation entendue par Jeanne.

Or, le lieutenant de carabiniers avait répondu très nettement qu'il lui était impossible d'intervenir pour deux raisons :

1° Du moment qu'il n'y avait pas flagrant délit, il ne pouvait agir que sur mandat de l'autorité judiciaire ;

2° L'autorité judiciaire d'Acini Reale n'était pas compétente, le cambriolage et le vol ayant été commis dans une autre province ; il fallait déposer la plainte au tribunal de Palerme, où un juge délégué à cette effet instruirait l'affaire et adresserait ensuite à qui de droit les réquisitions utiles.

L'infortuné Américain n'avait plus qu'une ressource, qui n'en était pas une : télégraphier à Harry pour lui demander des ordres. Puis, sourd aux insinuations de Jeanne, qui ne se gênait pas pour déclarer que, dès lors, ils n'avaient qu'à agir eux mêmes et se prétendait déliée de sa promesse, il emmena sa petite troupe à l'hôtel, où elle trouva fidèle au rendez vous, Lucien Dumorbier, et son ami le peintre.

Bien entendu, les autorités, l'administration, les lois, les règlements, la police, bref, toutes les institutions du royaume d'Italie et d'ailleurs passèrent un fâcheux quart d'heure. On en dit, durant le dîner, tout le mal possible, sans que, fort heureusement, elles dussent s'en porter plus mal.

Une demi heure plus tard, chacun s'était retiré dans sa chambre. Le brave Hastungs, qui soupçonnait vaguement que Jeanne n'était point, au fond, aussi résignée qu'elle voulait le paraître, avait un moment songé à l'enfermer à double tour de clé, mais il ne l'avait pas osé et s'était borné à recommander au personnel de l'hôtel de venir le prévenir au cas où elle chercherait à s'évader.

Et pour plus de sûreté, il s'était étendu tout habillé sur son lit.

Or, toutes ces précautions devaient être vaines. Jeanne était l'obstination personnifiée et, comme elle avait décidé qu'elle irait ce même soir à la Casa Tedesca, elle eût sauté de son deuxième étage plutôt que de renoncer à son mirifique projet.

C'est pourquoi, dès qu'elle fut seule, elle se hâta de changer de costume, substituant à sa toilette de ville des vêtements plus solides et plus simples, sur lesquels elle jeta un grand manteau sicilien, espèce de pèlerine à capuchon ornée de soutaches et de franges, qu'elle avait par caprice achetée à Palerme. Puis elle entr'ouvit doucement sa porte, sans bruit et si dextrement qu'elle ne grinça même pas.

Elle se doutait qu'Hastungs la faisait surveiller, mais elle était persuadée que les garçons de l'hôtel avait autre chose à faire que de s'occuper d'elle. Et, en effet, le couloir était vide ; elle gagna l'escalier sans avoir rencontré âme qui vive, profita pour franchir la porte extérieure que le gérant et le portier fussent occupés à se débattre contre un groupe d'Anglais, lesquels protestaient avec véhémence contre le retard des voitures qu'ils avaient commandées, et se trouva dehors.

Avec un petit rire moqueur, elle pensa :

— Me mettre en cage, moi ! Allons donc ! Ils sont tous bien gentils, mais ils ne sont pas de force !

Les conversations qu'elle avait entendues, et aussi les renseignements que, oh ! par simple curiosité, elle avait demandés, lui avaient appris avec une précision suffisante, le chemin de la Casa Inglese et elle savait que, de là, il était facile de gagner la Casa Tedesca.

Pour aller plus vite, car l'heure fixée pour la réunion de la « Mano Blanca » approchait, elle prit place dans une voiture publique qui la conduisit grand train jusqu'au pied de l'Etna d'où, à pied, suivant les groupes de touristes, elle commença l'ascension de la montagne.

Elle ne savait guère, notre Jeanne, ce qu'est ce sentiment que l'on nomme la peur et que bien peu de gens pourtant ignorent complètement Et pourtant, le spectacle du déchaînement des forces souterraines la faisait frissonner.

Les détonations répétées faisaient douloureusement tressaillir ses nerfs, et elle en venait à oublier le but de son excursion nocturne pour s'absorber tout entière dans la contemplation du terrifiant phénomène

Quand, épuisée et essoufflée, elle parvint à la Casa Inglese, un coup d'œil à sa montre lui apprit qu'il était onze heures et demie. Alors, elle hésita un instant.

Autour d'elle, de petits fragments de roc auxquels il était impossible de toucher sans se brûler les doigts, s'abattaient silencieusement et le sol tremblait sous le tonnerre des mugissements du monstre de feu. Cette fois, elle eut peur. Au milieu de la foule, qui se faisait à chaque instant plus dense, elle se sentait instinctivement plus rassurée, mais elle reculait à l'idée de s'engager, seule, sur la pente de la montagne que faisaient paraître plus noire les lueurs mobiles qui la couronnaient.

Elle demeura plusieurs minutes plongée dans une admiration où se mêlait une vague épouvante, à contempler la cime encore lointaine du volcan. Par une prudence instinctive, autant que pour protéger contre la morsure de la bise, elle avait rabattu son capuchon sur sa tête. Et ce fut ainsi qu'elle vit passer devant elle, d'une allure nonchalante et paisible, deux hommes qui ne la regardèrent même pas et dont l'un était William.

Alors, elle oublia tout, s'absorbant à examiner ardemment cet homme qu'elle cherchait et que le hasard lui amenait ; et, quand il s'éloigna de sa même allure calme, reprenant le chemin d'Acini-Reale, elle le suivit...

Une heure environ après que Jeanne eut quitté l'hôtel, Lucien Dumorbier frappait à la porte de la chambre qu'occupait son ami, Gabriel Lanclos. Il eut la surprise de constater que celui-ci était complètement vêtu, comme s'il se préparait à sortir.

— Evidemment, répondit le peintre à la question du saint cyrien. Mais oui, je me préparais à aller vous appeler. Il est clair que nous ne pouvons manquer le spectacle.

— Ce serait absurde. On n'a pas tous les jours l'occasion de voir de près une éruption.

— Donc en route !

— En route, approuva le futur officier. Peut être rencontrerons nous, là haut quelqu'un de connaissance.